

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	40	24

Date de convocation	07/12/2022
Date d'affichage	07/12/2022

DL22022	OBJET : UVE NIMES – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE EVOLIA
----------------	---

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le treize décembre, s'est réuni à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Frédéric TOUZELLIER, 1er Vice-Président, conformément à l'article L.2122-17 du CGCT.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Emmanuel CARRIERE, M. Richard FLANDIN, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jack DENTEL, M. Patrick DE GONZAGA, M. Abderzak BERKANI, Mme Carole SOLANA suppléante de M. Frédéric PASTOR, Mme Dolorès ORLAY-MOUREAU suppléante de M. David-Alexandre ROUX, Mme Marie-France RAINVILLE suppléante de M. Alain DALMAS, Mme Hélène NICOLAS suppléante de M. J.Jacques GRANAT, Mme Tiphaine LEBLOND suppléante de Mme Monique BOISSIERE.

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Françoise TURRIBIO suppléante de Mme Katy GUYOT

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, Mme Monique BOISSIERE, M. David-Alexandre ROUX, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, Mme Christine TOURNIER-BARNIER, M. Antoine MARCOS, M. Jean-Jacques GRANAT

Cté Com. Petite Camargue : Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Julien Plantier à Emmanuel CARRIERE

Jean-François DURAND-COUTELLE à Frédéric TOUZELLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20221213-DL22022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Secrétaire de séance : Tiphaine LEBLOND

Monsieur Frédéric TOUZELLIER, 1er Vice-Président, expose,

L'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que le compte-rendu annuel du délégataire doit être présenté à la collectivité, maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Il a été présenté à la Commission de Contrôle Financier et à la Commission Consultative des Services Publics locaux le 20 octobre 2022.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données a été communiquée aux membres de l'assemblée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du compte rendu annuel du délégataire EVOLIA pour l'année 2021.

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 24 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Le Président du SITOM SUD GARD

 

Richard TIBERINO